

Chapitre 2

Une économie forte, en croissance et résiliente

L'économie mondiale est en train de changer. La technologie, la mondialisation et un effort historique dans notre lutte contre les changements climatiques créent de nouvelles industries et de nouveaux emplois.

Nous pouvons être des chefs de file dans l'économie d'aujourd'hui et de demain, et les Canadiennes et Canadiens peuvent profiter de bons emplois et de la croissance économique qui en découlera. Toutefois, des décisions judicieuses doivent être prises aujourd'hui pour que nous puissions être des chefs de file dans l'économie de demain.

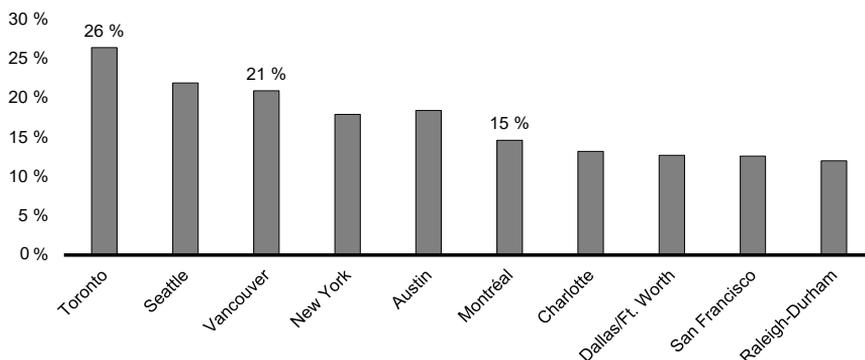
Le Canada doit attirer davantage d'investissements dans les industries qui créent de bons emplois pour la classe moyenne du Canada. Nous devons rendre notre économie plus résiliente en renforçant nos chaînes d'approvisionnement, ainsi qu'en veillant à ce que les entreprises puissent acheminer leurs produits vers les marchés et à ce que les Canadiens puissent acheter les produits dont ils ont besoin à travers le monde.

Nous devons rendre l'économie canadienne plus novatrice et plus productive, et faire en sorte qu'il soit plus facile pour les entreprises, grandes et petites, d'investir, de prendre de l'expansion et de créer des emplois au Canada.

Le Canada abrite déjà certains des marchés à la croissance la plus rapide pour les emplois en haute technologie en Amérique du Nord. La ville de Toronto a d'ailleurs affiché le meilleur taux de croissance de l'emploi en haute technologie de 2019 à 2020, devant la Silicon Valley, et Vancouver a devancé la ville de New York.

Graphique 2.1
Croissance de l'emploi en haute technologie

% de croissance, 2019-2020

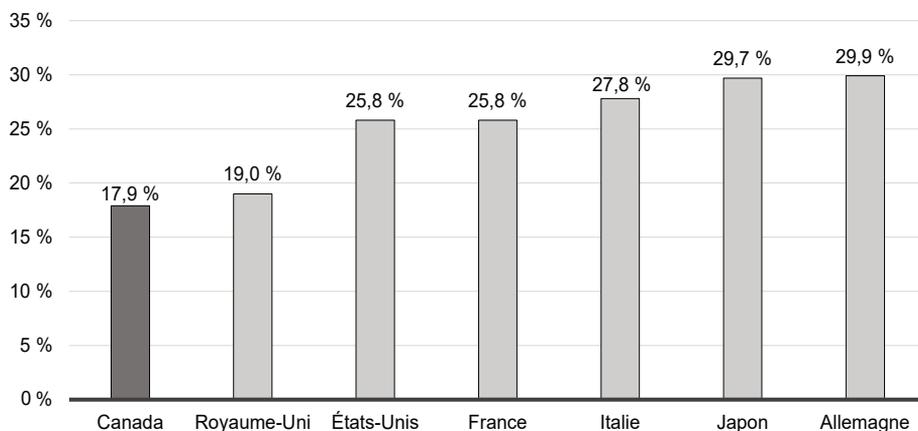


Source : CBRE Tech-30 2021

Les réductions du taux d'imposition sur le revenu des sociétés proposées dans le budget de 2021 pour les entreprises qui fabriquent des technologies à zéro émission donneront au Canada le taux d'imposition moyen combiné fédéral-provincial-territorial le plus bas du G7, ce qui rendra le pays attrayant comme destination pour les investissements des entreprises dans le secteur des technologies propres, un secteur qui croît et gagne de la valeur tous les jours.

Graphique 2.2

Taux d'imposition du revenu des sociétés prévus par la loi pour la fabrication et la transformation de technologies à zéro émission, pays du G7



Nota – Le taux d'imposition prévu par la loi correspond à la moyenne nationale pondérée ou au taux fédéral, provincial (d'État) et régional combiné, y compris les surtaxes, le cas échéant.

Les taux d'imposition sont pour l'année 2022 et comprennent les mesures annoncées à compter du 1^{er} janvier 2022 (sauf aux États-Unis où ils sont pour 2021).

Alors que l'économie mondiale évolue, le Canada a tout ce dont il a besoin pour prospérer. Sa main-d'œuvre est l'une des plus instruites au monde, et il dispose d'instituts de recherche de calibre mondial et de sources abondantes d'énergie propre. Le Canada est le seul pays au monde à avoir libre accès aux marchés de l'ensemble des pays membres du G7 et de l'Union européenne.

Toutefois, d'autres pays avancent rapidement dans la compétition internationale pour attirer les investissements et l'innovation. Le gouvernement doit en faire plus pour que les entreprises canadiennes de toutes tailles puissent réussir.

Le budget de 2022 présente les mesures additionnelles qui doivent être prises pour créer de nouveaux emplois bien rémunérés pour les Canadiens, aider un plus grand nombre de personnes à faire partie de la classe moyenne et faire du Canada un chef de file économique pour les décennies à venir.

Principales mesures en cours

Dans le budget de 2021, le gouvernement fédéral a annoncé un éventail d'initiatives et de programmes importants qui contribueront à stimuler la croissance économique, notamment :

- ✓ Un financement de 8 milliards de dollars pour transformer et décarboner l'industrie, ainsi qu'investir dans les technologies propres et les batteries;
- ✓ Un financement de 4 milliards de dollars pour le Programme canadien d'adoption du numérique, lancé en mars 2022, pour aider les entreprises à se brancher, à augmenter leur présence dans le commerce électronique et à faire passer leurs activités commerciales au numérique;
- ✓ Un financement de 1,2 milliard de dollars pour soutenir les sciences de la vie et la biofabrication au Canada, et les investissements dans les essais cliniques, la recherche biomédicale et les infrastructures de recherche;
- ✓ Un financement de 1 milliard de dollars pour le Fonds stratégique pour l'innovation afin de soutenir les entreprises des sciences de la vie et de la biofabrication au Canada et de créer des chaînes d'approvisionnement plus résilientes. Cette somme s'ajoute aux investissements effectués tout au long de la pandémie avec des fabricants de vaccins et de produits thérapeutiques comme Sanofi, Medicago et Moderna;
- ✓ Un financement de 1,9 milliard de dollars pour le Fonds national des corridors commerciaux afin de rendre l'infrastructure de transport du Canada plus efficiente et plus efficace, comme l'élargissement à quatre voies de certaines portions de l'autoroute Transcanadienne en Nouvelle-Écosse ainsi que des améliorations aux routes et aux chemins de fer au Port de Vancouver;
- ✓ Un financement de 1,5 milliard de dollars aux agences de développement régional pour soutenir la relance économique du pays par l'intermédiaire de programmes comme le Fonds pour l'emploi et la croissance et le Fonds canadien de revitalisation des communautés;
- ✓ Un financement de 1 milliard de dollars pour le Fonds pour la large bande universelle, pourtant celui-ci a 2,75 milliards de dollars pour améliorer l'accès à Internet à haute vitesse et d'appuyer le développement économique dans des régions rurales et éloignées du Canada;
- ✓ Améliorer le Programme de financement des petites entreprises du Canada, en augmentant d'environ 560 millions de dollars le financement annuel pour les petites entreprises;
- ✓ Un financement de 1,2 milliard de dollars pour lancer la Stratégie quantique nationale, la Stratégie pancanadienne en matière de génomique et la prochaine étape de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle pour tirer profit des technologies émergentes de l'avenir;
- ✓ Un financement de 1 milliard de dollars pour revitaliser le secteur du tourisme;

- ✓ Aider les petites et moyennes entreprises à investir dans de nouvelles technologies et de nouveaux projets d'immobilisation en permettant la passation en charges immédiate d'un montant maximal de 1,5 million de dollars en investissements admissibles, à compter de 2021;
- ✓ Continuer à collaborer avec des partenaires pour appuyer la revitalisation de l'Est de Montréal, y compris des projets qui font la promotion de l'innovation, du développement ainsi que d'une transition verte et inclusive du secteur;
- ✓ Réduire de moitié les taux d'imposition des entreprises qui fabriquent des technologies à zéro émission.

2.1 Diriger la croissance économique et l'innovation

Le budget de 2022 arrive à un moment critique pour le Canada, qui doit prendre des mesures importantes et transformatives pour s'assurer que l'économie canadienne est en voie d'atteindre la cible de zéro émission nette d'ici 2050. Le Canada doit faciliter l'innovation des entreprises canadiennes et devenir un chef de file mondial dans les industries qui feront croître son économie et créeront de nouveaux emplois.

Même si le budget de 2022 propose des douzaines de mesures qui aideront à atteindre ces objectifs, deux mesures en particulier contribueront de manière importante à rendre l'économie plus forte et plus novatrice : le lancement d'un fonds de croissance du Canada de classe mondiale et la création d'une nouvelle agence canadienne d'innovation et d'investissement.

Lancer un fonds de croissance du Canada de classe mondiale

La croissance économique est importante, car elle rehausse et améliore le niveau de vie des Canadiens et des Canadiennes. Dans un contexte de changements climatiques, de changements technologiques et d'une économie mondiale en évolution, le succès économique du Canada n'est pas garanti et demande des mesures ciblées et concertées.

Les gouvernements ne peuvent accomplir tout le travail seuls. Pour prospérer face à des défis d'une telle ampleur, il faut trouver de nouvelles façons de mettre en commun les capacités du secteur public, du secteur privé et des industries d'un océan à l'autre.

Le Canada aura besoin d'investissements de 125 milliards à 140 milliards de dollars chaque année pour lutter contre les changements climatiques et bâtir une économie carboneutre d'ici 2050. À l'heure actuelle, l'investissement annuel dans la transition climatique se situe entre 15 milliards et 25 milliards de dollars. Un gouvernement ne peut à lui seul combler cet écart.

Actuellement, d'autres pays se préparent à faire face à la concurrence à l'échelle internationale pour obtenir des capitaux et attirer les investissements. Des pays comparables au Canada ont commencé à mettre en place des fonds de croissance en vue d'attirer des milliards de dollars en capitaux privés, qui sont prêts à être investis dans les emplois de qualité et les nouveaux secteurs d'aujourd'hui et de demain. Le Canada se doit de suivre le rythme.

► Le budget de 2022 propose d'établir le fonds de croissance du Canada en vue d'attirer des investissements importants du secteur privé, et ce, afin de réaliser les objectifs importants en matière de politique économique nationale suivants :

1. Réduire les émissions et contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques du Canada;
2. Diversifier l'économie canadienne et renforcer les exportations en investissant dans la croissance des industries à faibles émissions de carbone et des nouvelles technologies dans différents secteurs, autant traditionnels que nouveaux, de la base industrielle du Canada;
3. Appuyer la restructuration des chaînes d'approvisionnement essentielles dans les domaines importants pour la prospérité future du Canada, y compris dans le secteur des ressources naturelles.

Le fonds de croissance du Canada sera un nouveau mécanisme d'investissement public qui sera exploité de façon indépendante du gouvernement fédéral. Il servira à réaliser des investissements au moyen d'un vaste ensemble de mécanismes financiers, ce qui comprend toute forme de dette, de capitaux propres, de garanties et de contrats spécialisés. Le fonds sera capitalisé au départ à l'aide de 15 milliards de dollars sur les cinq prochaines années. Il investira de manière concessionnelle, selon l'objectif suivant : pour chaque dollar qu'il investira, le fonds cherchera à attirer au moins trois dollars de capital privé.

En mettant sur pied le fonds de croissance du Canada, le gouvernement a l'intention de demander l'avis d'experts au Canada et à l'étranger. À la suite de ces consultations, des renseignements sur le lancement du fonds seront fournis dans la mise à jour économique et budgétaire de l'automne 2022. Le financement lié au fonds de croissance du Canada proviendra du cadre financier actuel.

Créer une agence canadienne d'innovation et d'investissement

Les Canadiens sont talentueux, créatifs et inventifs, et le pays n'a jamais été à court de bonnes idées.

Pour faire croître l'économie canadienne, il ne suffit toutefois pas d'innover. Les Canadiens et les entreprises du pays se doivent de transformer ces nouvelles idées et technologies en nouveaux produits et services, et en nouvelles entreprises en pleine croissance.

Or, le Canada se classe actuellement au dernier rang des pays du G7 pour ce qui est des dépenses en recherche et développement (R et D) des entreprises. Cette tendance doit changer.



Régler les principaux défis du Canada en matière d'innovation, soit un faible taux d'investissement par les entreprises privées dans la recherche, le développement et l'adoption de nouvelles technologies, est essentiel à la croissance de l'économie canadienne et à la création de bons emplois.

Une agence d'innovation et d'investissement axée sur le marché, qui profite du leadership et de l'expertise du secteur privé, a aidé des pays comme la Finlande et Israël à se transformer en leaders mondiaux de l'innovation.

L'Autorité israélienne en matière d'innovation a stimulé la croissance des secteurs à forte intensité de recherche et développement, comme la technologie de l'information et des communications et les secteurs des véhicules autonomes. L'Agence de financement de Finlande pour la technologie et l'innovation (TEKES) a contribué à transformer les secteurs à faible technologie, comme les secteurs de la foresterie et de l'exploitation minière, en des industries de haute technologie, prospères et concurrentielles à l'échelle mondiale.

Au Canada, une nouvelle agence d'innovation et d'investissement collaborera de façon proactive avec les industries et les entreprises canadiennes nouvelles et établies afin de les aider à faire les investissements dont elles ont besoin pour innover, croître, créer des emplois et être concurrentielles dans une économie mondiale en évolution.

► Le budget de 2022 annonce que le gouvernement entend créer une agence d'innovation et d'investissement fédérale indépendante sur le plan opérationnel et propose de fournir 1 milliard de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour soutenir ses opérations initiales. Les détails définitifs sur le budget de fonctionnement de l'agence seront déterminés à la suite d'autres consultations qui se tiendront plus tard cette année.

À l'heure où d'autres pays font des investissements importants dans ce domaine, le gouvernement a l'intention d'investir dans l'innovation, la recherche et le développement à l'échelle nécessaire pour faire du Canada un chef de file mondial.

Le soutien fourni par l'intermédiaire de l'agence d'innovation et d'investissement favorisera également l'innovation et la croissance dans le secteur de la défense du Canada et stimulera les investissements dans la fabrication de matériel de défense au Canada.

Le gouvernement mènera d'autres consultations auprès d'experts canadiens et internationaux afin de parachever la conception de la nouvelle agence et d'établir son mandat, et les détails seront annoncés dans la mise à jour économique et budgétaire de 2022.

Une agence d'innovation et d'investissement pour aider les entreprises canadiennes à réussir

Diane exploite une petite entreprise de sciences de la vie à London, en Ontario, et a appris qu'un chercheur universitaire canadien a découvert, grâce à des expériences préliminaires, une nouvelle catégorie de produits thérapeutiques qui sauvent des vies dans la lutte contre le cancer.

L'entreprise de Diane est spécialisée dans les méthodes permettant de transformer rapidement des produits thérapeutiques potentiels en produits pharmaceutiques sûrs et prêts à être commercialisés grâce à des méthodes de mise au point de médicaments de pointe.

Son entreprise souhaite établir un partenariat avec le chercheur afin de lancer un nouveau programme de recherche et de développement (R et D) pour mettre au point ces médicaments, mais elle ne dispose pas du capital dont elle a besoin. Diane voit une importante occasion à l'échelle mondiale, mais un soutien financier est nécessaire immédiatement pour aider son entreprise à profiter de cette possibilité.

L'entreprise de Diane pourrait communiquer avec l'agence pour demander une orientation et un soutien, et l'agence déterminerait rapidement la faisabilité du projet et le potentiel commercial de la technologie, puis fournirait à l'entreprise le financement nécessaire pour tirer parti d'une occasion intéressante. Si les étapes clés du projet sont atteintes, l'entreprise de Diane pourrait présenter une demande de financement supplémentaire dans le cadre de son travail visant à vendre son nouveau produit à travers le monde entier et à créer des emplois ici au Canada.

Examiner le soutien fiscal à la R et D et à la propriété intellectuelle

Le programme de recherche scientifique et de développement expérimental (RSDE) prévoit des incitatifs fiscaux en vue d'encourager les entreprises canadiennes de toutes tailles et de tous les secteurs à exercer des activités de R et D. Le programme de RSDE a été une pierre angulaire de la stratégie d'innovation du Canada. Le gouvernement prévoit d'entreprendre un examen du programme afin de s'assurer d'abord qu'il encourage efficacement la R et D qui profite au Canada, puis d'étudier les possibilités de le moderniser et de le simplifier. Dans le cadre de l'examen, nous cherchons à savoir en particulier s'il est justifié d'apporter des changements aux critères d'admissibilité pour assurer la pertinence du soutien et améliorer l'efficacité du programme dans son ensemble.

Dans le cadre de cet examen, le gouvernement étudiera également la question de savoir si un régime fiscal peut jouer un rôle en encourageant le développement et le maintien de la propriété intellectuelle découlant des activités de R et D menées au Canada. En particulier, le gouvernement cherchera à solliciter et à obtenir des conseils sur la pertinence de l'adoption d'un régime privilégié des brevets afin de réaliser ces objectifs.

Réduire les impôts des petites entreprises canadiennes en croissance

Le gouvernement offre une gamme d'incitatifs pour encourager les investissements dans les entreprises en croissance.

Les petites entreprises bénéficient actuellement d'un taux d'imposition fédéral réduit de 9 % sur la première tranche de 500 000 dollars de revenu imposable, alors que le taux fédéral général d'imposition sur le revenu des sociétés est de 15 %. Une entreprise n'a plus le droit à ce taux réduit lorsque son niveau de capital utilisé au Canada atteint 15 millions de dollars. Toutefois, le fait d'éliminer progressivement l'accès au taux d'imposition plus bas trop rapidement, et d'exiger à une petite entreprise de payer plus d'impôt, peut décourager certaines entreprises de continuer à croître et à créer des emplois.

➤ Le budget de 2022 propose d'éliminer l'accès au taux d'imposition des petites entreprises de façon plus graduelle; l'accès sera complètement éliminé lorsque le capital imposable atteint 50 millions de dollars, plutôt que 15 millions.

Cette mesure permettra à un nombre accru de moyennes entreprises de bénéficier du taux réduit, augmenterait le montant des revenus qui peuvent être admissibles au taux réduit et entraînerait des économies d'impôt estimées à 660 millions de dollars pour la période allant de 2022-2023 à 2026-2027, une somme pouvant être réinvestie pour soutenir la croissance et créer des emplois.

Cette mesure s'appliquera aux années d'imposition démarant à partir de la date de dépôt du budget.

Le gouvernement entreprend également un examen pour déterminer si le régime fiscal offre un soutien adéquat aux investissements dans les entreprises en croissance. L'examen portera, entre autres, sur le report par roulement des investissements dans les petites entreprises. Cette mesure permet aux investisseurs dans de petites entreprises de reporter la taxe sur les gains en capital.

Réduction de l'impôt pour les petites entreprises canadiennes en croissance

MakerCo est une entreprise manufacturière qui détient actuellement 10 millions de dollars en capital imposable et gagne 500 000 \$ en revenu annuel (ce qui correspond à un taux de rendement de 5 % du capital). Étant donné que le capital imposable de la société ne dépasse pas 10 millions, tout son revenu est admissible au taux d'imposition des petites entreprises de 9 %.

La société a ciblé une occasion prometteuse d'élargir ses activités et envisage un investissement en capital de 2 millions de dollars, ce qui porterait à 12 millions son capital imposable et augmenterait à 600 000 \$ son revenu.

Selon les règles actuelles, le revenu de la société admissible au taux d'imposition des petites entreprises serait réduit à 300 000 \$ et l'autre montant de 300 000 \$ serait imposé au taux d'imposition général des sociétés de 15 %.

Grâce à une élimination plus progressive prévue dans le budget, le revenu de la société admissible au taux d'imposition des petites entreprises s'élèverait à 475 000 \$, et l'autre montant de 125 000 \$ serait imposé au taux d'imposition général des sociétés de 15 %. Par conséquent, la société économiserait 10 500 \$ en impôts selon la mesure proposée par rapport aux règles actuelles, ce qui ferait en sorte qu'il serait plus attrayant pour MakerCo de faire croître son entreprise.

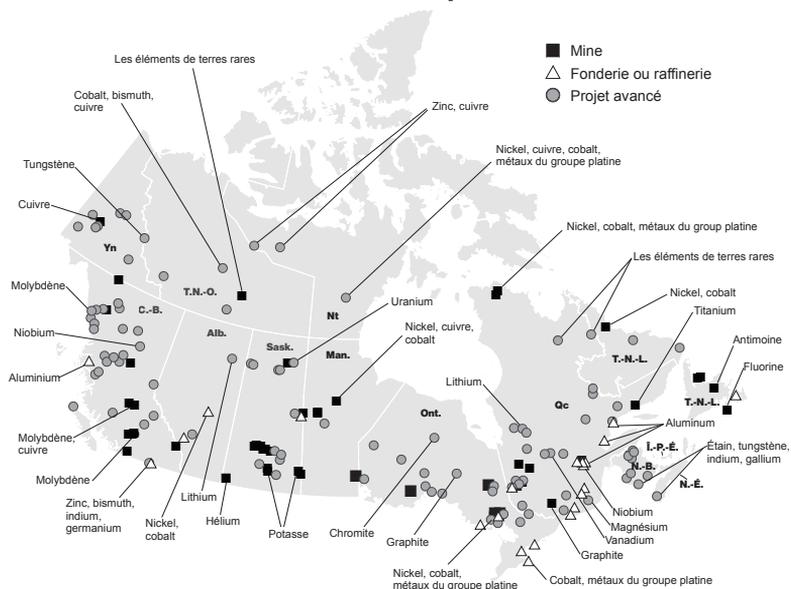
2.2 Soutenir la croissance économique et des chaînes d'approvisionnement stables

Grâce à ses ressources abondantes, le Canada a une occasion unique de montrer la voie dans les secteurs où les perturbations des chaînes d'approvisionnement ont touché l'économie mondiale. Des investissements intelligents dans des secteurs comme l'agriculture, les minéraux critiques et les semi-conducteurs aideront à faire du Canada un chef de file dans les technologies propres et numériques dont le monde entier a besoin. De plus, cela va créer des milliers d'emplois de qualité pour les Canadiens, dont bon nombre vivent dans des régions rurales.

Des investissements complémentaires pour permettre la circulation plus efficace des marchandises au Canada et avec ses partenaires commerciaux du monde entier rendront également l'économie plus résiliente dans un monde en constante évolution.

Stratégies du Canada sur les minéraux critiques et les industries propres

Figure 2.1
Possibilités liées aux minéraux critiques



Les minéraux critiques sont au cœur des principales industries mondiales comme les technologies propres, les soins de santé, l'aérospatiale et l'informatique. Ils sont utilisés dans les téléphones et les ordinateurs, ainsi que dans les voitures. Ils sont déjà essentiels à l'économie mondiale et continueront d'être encore plus demandés dans les années à venir.

Le Canada possède une abondance de minéraux critiques précieux, mais il faut faire des investissements importants pour tirer le meilleur parti de ces ressources.

Dans le budget de 2022, le gouvernement fédéral a l'intention d'effectuer d'importants investissements qui mettraient l'accent sur les gisements de minéraux critiques prioritaires, tout en travaillant en étroite collaboration avec les groupes autochtones touchés dans le cadre des processus réglementaires établis. Ces investissements contribueront à la création d'une chaîne de valeur nationale des véhicules zéro émission, y compris les batteries, les aimants permanents et d'autres composants des véhicules électriques. Ils garantiront également la place du Canada dans les chaînes d'approvisionnement importantes avec les alliés du pays et mettront en œuvre une stratégie des minéraux critiques juste et durable.

Au total, le budget de 2022 propose de fournir jusqu'à 3,8 milliards de dollars d'aide sur huit ans, selon la comptabilité de caisse, à compter de 2022-2023 afin de mettre en œuvre la première stratégie sur les minéraux critiques du Canada. Cela permettra de créer des milliers de bons emplois, d'assurer la croissance de l'économie et de faire du Canada un joueur essentiel de l'industrie mondiale en croissance des minéraux critiques.

Soutenir les projets de minéraux critiques au Canada

Les projets de minéraux critiques sont dispendieux et comportent un ensemble unique de défis, qui peuvent souvent inclure des lieux éloignés, la fluctuation des prix et les laborieux processus réglementaires. En faisant de ces projets une entreprise moins risquée pour les compagnies, on contribuera à la croissance de l'industrie des minéraux critiques et on garantira l'accès aux bons emplois de l'avenir dans le secteur des ressources. Voici les mesures particulières proposées dans le budget de 2022 pour soutenir les projets liés aux minéraux critiques :

- ▶ Un financement pouvant atteindre 1,5 milliard de dollars sur sept ans, à compter de 2023-2024, pour des investissements en infrastructure qui appuieront le développement des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques, en mettant l'accent sur les gisements prioritaires.
- ▶ Un financement de 79,2 millions de dollars sur cinq ans, selon la comptabilité de caisse, à compter de 2022-2023, pour permettre à Ressources naturelles Canada d'offrir au public l'accès à des ensembles de données intégrés en vue d'éclairer l'exploration et l'exploitation des minéraux critiques.
- ▶ La création d'un nouveau crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques de 30 % à l'égard de dépenses d'exploration minière déterminées engagées au Canada et faisant l'objet d'une renonciation au profit des détenteurs d'actions accréditives.

Le crédit d'impôt s'appliquerait à certaines dépenses d'exploration ciblant le nickel, le lithium, le cobalt, le graphite, le cuivre, les éléments des terres rares, le vanadium, le tellure, le gallium, le scandium, le titane, le magnésium, le zinc, les métaux du groupe platine ou l'uranium, et ayant fait l'objet d'une renonciation dans le cadre d'une convention visant des actions accréditives conclue après le jour du dépôt du budget et au plus tard le 31 mars 2027.

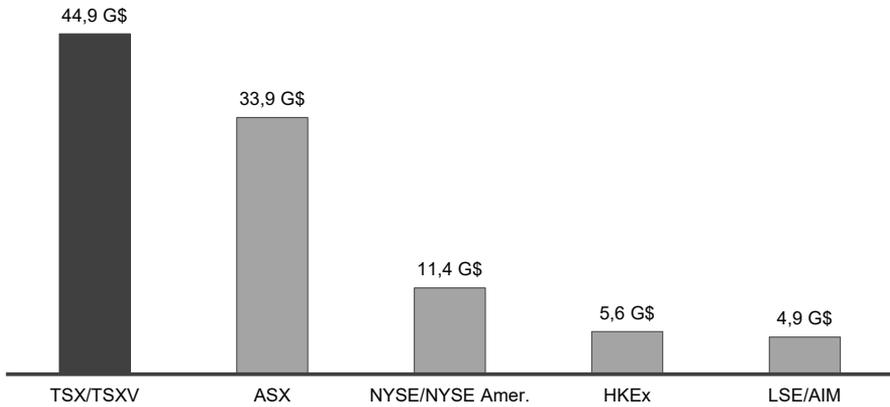
Ces mesures s'appuieront sur la solide position du Canada sur les marchés financiers pour les sociétés minières.

La Bourse de Toronto (TSX) et la Bourse de croissance TSX (TSXV) sont les principaux sites d'admission en bourse au monde pour les sociétés minières et d'exploitation minière, avec plus de 1 170 émetteurs en 2021. Entre 2017 et 2021, près de 45 milliards de dollars des capitaux propres totaux de ces sociétés minières et d'exploitation minière ont été mobilisés par des sociétés cotées à la TSX ou à la TSXV.

Graphique 2.4

Capitaux propres miniers mobilisés à l'échelle mondiale

(Total sur 5 ans = 101 milliards CAD)



Source : TSX/TSXV Market Intelligence Group, S&P Capital IQ et S&P Global Market Intelligence.
Au 31 décembre 2021.

Attirer des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques mondiales

Le budget de 2022 propose un financement important afin de faire du Canada une destination plus attrayante pour les investissements en minéraux critiques et de conclure des ententes de valeur qui augmenteraient la production de biens comme les véhicules électriques et les batteries.

- Le budget de 2022 propose de fournir jusqu'à 1 milliard de dollars sur six ans, selon la comptabilité de caisse, à compter de 2024-2025, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour le Fonds stratégique pour l'innovation. Combinée à un montant de 500 millions provenant du financement du programme actuel, cette mesure fournira 1,5 milliard en mesures d'aide ciblée aux projets de minéraux critiques, en accordant la priorité aux demandes concernant la fabrication, la transformation et le recyclage. L'appui à des projets innovateurs par l'intermédiaire du Fonds stratégique d'innovation complétera d'autres investissements proposés dans le secteur, dont l'investissement proposé de 1,5 milliard de dollars dans les infrastructures.

Le gouvernement étudiera également les possibilités d'appuyer la croissance de l'industrie des panneaux solaires par l'intermédiaire de cette enveloppe.

Promouvoir l'extraction et la transformation durables des minéraux

Avec ses avantages importants, notamment des protections environnementales rigoureuses, une main-d'œuvre instruite, une expérience dans l'écologisation des opérations minières et des engagements à l'égard de la réconciliation et de la participation des Autochtones, le Canada a tout ce que les entreprises de premier plan recherchent lorsqu'elles décident où investir dans des projets miniers. Ces avantages seront d'une importance cruciale à mesure que le Canada s'efforcera de créer les chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques.

Le budget de 2022 propose un nouveau financement pour tirer parti de ces actifs et continuer de faire du Canada un pays attrayant pour les investissements liés aux minéraux critiques.

- ▶ Le budget de 2022 propose d'accorder jusqu'à 144,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada et au Conseil national de recherches du Canada afin de soutenir la recherche, le développement et le déploiement de technologies et de matériaux à l'appui des chaînes de valeur des minéraux critiques.
- En outre, comme il est indiqué dans le chapitre 7, le budget de 2022 propose de fournir 103,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada pour l'élaboration d'un cadre national de partage des avantages pour les ressources naturelles et l'expansion du Bureau des partenariats avec les Autochtones. On consacra au moins 25 millions de dollars de ce montant à la tenue de consultations anticipées et au renforcement des capacités des communautés autochtones en vue d'appuyer leur participation à la stratégie associée aux minéraux critiques. Ces investissements accroîtront la capacité des Autochtones de profiter de tous les types de projets de ressources naturelles, y compris les minéraux critiques, et constitueront un élément clé de la proposition de partenariat avec les peuples autochtones dans les projets de ressources naturelles présentés au chapitre 7.

Simplifier les processus réglementaires

Les entreprises qui souhaitent investir recherchent un environnement réglementaire équilibré et prévisible et une approche concertée entre les différents ordres de gouvernement. Pour contribuer à l'avancement des projets de minéraux critiques qui créent des emplois au Canada, le budget de 2022 prévoit d'importants investissements en vue d'améliorer les processus réglementaires :

- ▶ Le budget de 2022 propose de fournir 10,6 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2024-2025, à Ressources naturelles Canada pour renouveler le Centre d'excellence sur les minéraux critiques, qui collabore avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires et qui fournira un soutien direct pour aider les exploitants de minéraux critiques à s'y retrouver dans

les processus réglementaires et les mesures de soutien existantes.

- Le budget de 2022 propose également de fournir jusqu'à 40 millions de dollars sur huit ans, à compter de 2022-2023, à Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada afin d'appuyer les processus réglementaires dans le Nord.

Afin d'assurer un régime d'évaluation d'impact efficace et efficient, le gouvernement fédéral examinera les besoins de financement de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada et d'autres ministères pertinents dans le contexte de la mise à jour économique et budgétaire de l'automne 2022. Cela permettra de soutenir l'évaluation des grands projets, tel que les mines de minéraux critiques.

Collaborer avec nos amis et nos alliés afin de renforcer les chaînes d'approvisionnement mondiales

Le Canada possède les minéraux critiques dont le monde a besoin et est particulièrement bien placé pour agir à titre de partenaire de confiance dans la chaîne d'approvisionnement mondiale en minéraux critiques :

- Le budget de 2022 propose de fournir 70 millions de dollars sur huit ans, à compter de 2022-2023, à Ressources naturelles Canada afin de faire progresser le leadership mondial du Canada en matière de minéraux critiques, en particulier pour s'acquitter de ses responsabilités en vertu de la *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif*.

Améliorer les infrastructures des chaînes d'approvisionnement

Les récentes inondations en Colombie-Britannique, qui ont empêché la circulation des marchandises à destination de la côte Ouest et en provenance de celle-ci, ont renforcé l'importance des routes, chemins de fer et ports du pays en tant qu'épine dorsale du réseau de transport canadien. En janvier, le gouvernement a tenu le Sommet national sur la chaîne d'approvisionnement afin de discuter des défis auxquels font face les chaînes d'approvisionnement du Canada et de trouver des solutions possibles. Les recommandations du groupe de travail créé à cet égard aideront à éclairer l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de chaîne d'approvisionnement.

Les investissements continus dans les infrastructures de transport contribueront à garantir que les chaînes d'approvisionnement du pays peuvent répondre aux besoins de l'économie et résister aux perturbations causées par les changements climatiques et les événements mondiaux. Le bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement favorise la création de bons emplois et le transport des marchandises.

- Afin d'aider à bâtir des chaînes d'approvisionnement plus résilientes et plus efficaces, le budget de 2022 propose de fournir 603,2 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, à Transports Canada, répartis ainsi :
- Un financement de 450 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour appuyer des projets de chaînes d'approvisionnement par l'intermédiaire du Fonds national des corridors commerciaux, ce qui facilitera la circulation des marchandises dans les réseaux de transport du Canada. Ce financement s'ajoute aux 4,2 milliards accordés au fonds depuis 2017. Le ministre des Transports renommera le fonds pour refléter l'accent mis par le gouvernement sur les chaînes d'approvisionnement.
 - Un financement de 136,3 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour élaborer des solutions axées sur l'industrie qui permettront d'utiliser des données pour rendre les chaînes d'approvisionnement plus efficaces, en faisant fond sur le succès d'initiatives comme le programme de visibilité de la chaîne d'approvisionnement de la côte Ouest. De ce montant, 19 millions proviendront des ressources existantes.
 - Un financement de 16,9 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour rendre les chaînes d'approvisionnement du Canada plus concurrentielles, en éliminant les formalités administratives, y compris en s'employant à garantir que les règlements visant les divers modes de transports de fret (p. ex. maritime et ferroviaire) fonctionnent efficacement ensemble.

Ces investissements contribueront à réduire les prix pour les Canadiens, à renforcer les chaînes d'approvisionnement, à améliorer la capacité des entreprises canadiennes d'exporter leurs produits et à livrer des biens essentiels aux communautés.

Ces investissements compléteront également le travail que le gouvernement accomplit par l'intermédiaire du Groupe de travail national sur la chaîne d'approvisionnement, qui collaborera avec l'industrie, les associations et les experts pour examiner les principales pressions et pour formuler des recommandations concernant les mesures à court et à long terme visant à renforcer l'efficacité, la fluidité et la résilience des infrastructures de transport, ainsi que la fiabilité des chaînes d'approvisionnement au Canada.

Faire avancer les investissements dans les infrastructures canadiennes

Le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada fournit 33,5 milliards de dollars sur 11 ans pour les infrastructures publiques dans l'ensemble du Canada. Dans le cadre de ce programme, les provinces et les territoires établissent les priorités et soumettent les projets à Infrastructure Canada aux fins d'examen. À ce jour, le programme a approuvé plus de 20 milliards pour plus de 4 500 projets dans les communautés du pays, dont le prolongement de la ligne bleue à Montréal, de la ligne verte à Calgary et de la ligne Millenium à Vancouver, ainsi que le projet d'élargissement du transport en commun en Ontario.

Toutefois, bon nombre des projets financés font état de retards dans la construction en raison de la pandémie. En dépit de progrès importants, il est également nécessaire que les provinces consacrent tous leurs fonds restants à des projets plus rapidement afin d'offrir aux communautés les infrastructures dont elles ont besoin.

- ▶ Le budget de 2022 annonce que le gouvernement entend devancer l'échéance pour que les provinces consacrent tout leur financement restant dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada à des projets prioritaires au 31 mars 2023. Par mesure de prudence financière, tout fonds inutilisé après cette date sera réaffecté à d'autres priorités. Le gouvernement fédéral travaillera en étroite collaboration avec les provinces pour les aider à accélérer la présentation des projets. La date limite actuelle du 31 mars 2025 demeurera inchangée pour les territoires.
- ▶ Le budget de 2022 propose également de prolonger l'échéance de construction du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada d'octobre 2027 à octobre 2033. Afin d'appuyer cette prolongation, le budget de 2022 propose d'ajuster le profil de financement du programme afin que le financement soit disponible au besoin. Cette prolongation tient compte des retards causés par la pandémie et permettra aux provinces et aux territoires de financer des projets prioritaires.

Ces mesures contribueront à garantir que le financement fédéral destiné aux infrastructures peut continuer de soutenir les projets d'infrastructures transformateurs dans les communautés partout au Canada.

Tableau 2.1

Financement restant du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, par province*

Province	Financement restant pour des projets	
	(en millions)	Pourcentage du total de l'enveloppe de financement de projets
Alberta	60,3 \$	2 %
Colombie-Britannique	1 312,6 \$	34 %
Manitoba	13,6 \$	1 %
Nouveau-Brunswick	392,4 \$	58 %
Terre-Neuve-et-Labrador	326,3 \$	59 %
Nouvelle-Écosse	372,0 \$	45 %
Ontario	1 056,8 \$	10 %
Île-du-Prince-Édouard	89,8 \$	25 %
Québec	3 299,0 \$	44 %
Saskatchewan	375,2 \$	42 %

Source : Infrastructure Canada

*Données en date du 2 février 2022. Les chiffres ne comprennent pas les projets que les provinces ont signalés au gouvernement fédéral.

Renforcer l'industrie des semi-conducteurs du Canada

Les semi-conducteurs, souvent appelés micropuces, sont utilisés chaque jour dans les téléphones intelligents, les ordinateurs et les voitures.

En février, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il accordait 150 millions de dollars pour soutenir des investissements ciblés dans le développement et l'offre de semi-conducteurs. Cet investissement s'ajoute aux 90 millions prévus dans le budget de 2021 afin de rééquiper et de moderniser le Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques du Conseil national de recherches du Canada, qui offre des services de recherche, de mise à l'essai, de prototypage et de fabrication pilote à petite échelle en matière de photonique aux universitaires et aux entreprises du Canada.

- En plus de ces investissements antérieurs, le budget de 2022 propose de fournir 45 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2022-2023, selon la comptabilité de caisse, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour qu'il consulte des intervenants, effectue une analyse de marché et appuie des projets qui renforceront l'industrie nationale des semi-conducteurs au Canada.

Assurer la croissance des petites et moyennes entreprises canadiennes axées sur la santé

Le Réseau de santé coordonné, accessible, national (Réseau de santé CAN) réunit les réseaux hospitaliers et les autorités sanitaires de neuf provinces pour faire l'acquisition de solutions novatrices en matière de soins de santé, dont l'investissement dans les technologies canadiennes. Ce modèle s'avère prometteur pour appuyer la prestation de meilleurs soins aux Canadiens, la croissance des entreprises canadiennes de technologies de la santé et la création de bons emplois pour la classe moyenne partout au pays.

- Le budget de 2022 propose de fournir un financement de 30 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2022-2023, pour miser sur le succès du Réseau de santé CAN et l'élargir à l'échelle nationale au Québec, dans les territoires et les communautés autochtones.

Rendre l'économie canadienne plus concurrentielle

Une économie concurrentielle est une économie équitable, en croissance et innovatrice. À cet égard, le gouvernement tiendra de vastes consultations sur le rôle et le fonctionnement de la *Loi sur la concurrence* et de son régime d'application. Il existe cependant des lacunes dans la loi qui peuvent être facilement corrigées, ce qui ferait en sorte d'assurer la conformité du Canada aux pratiques exemplaires internationales.

- Le budget de 2022 annonce que le gouvernement entend apporter des modifications législatives à la *Loi sur la concurrence* comme étape préliminaire de la modernisation du régime de la concurrence. Il s'agira notamment d'éliminer les échappatoires, de s'attaquer aux pratiques préjudiciables aux travailleurs et aux consommateurs, de moderniser l'accès à la justice et aux sanctions, ainsi que d'adapter la loi à la réalité numérique d'aujourd'hui.

Leadership en matière de commerce national et de mobilité de la main-d'œuvre

Les économistes ont toujours considéré la réduction des obstacles au commerce interprovincial et à la mobilité de la main-d'œuvre comme l'une des principales façons dont le Canada peut accroître la prospérité économique à long terme. Le Fonds monétaire international a récemment conclu que le Canada pourrait accroître son produit intérieur brut par habitant de 4 % grâce à une libéralisation complète du commerce interprovincial des biens.

Depuis 2015, le Canada a accompli des progrès considérables, notamment la signature de l'Accord du libre-échange canadien, l'élimination des restrictions fédérales sur le commerce interprovincial des boissons alcoolisées et les mesures visant l'harmonisation des règlements entre les administrations.

Le gouvernement fédéral est résolu à exercer un leadership continu pour réduire les obstacles au commerce national et à la mobilité de la main-d'œuvre. Au cours de la prochaine année, le gouvernement évaluera et, le cas échéant, éliminera les exemptions fédérales à l'Accord du libre-échange canadien et prendra des mesures pour conclure les négociations en cours sur le commerce intérieur.

Appuyer les grappes d'innovation du Canada

Depuis leur lancement en 2017, les grappes d'innovation du Canada ont aidé à bâtir des écosystèmes d'innovation prospères et en croissance dans l'ensemble de l'économie canadienne, notamment dans le domaine des substituts de protéines végétales, les industries océaniques, la fabrication de pointe, les technologies numériques et l'intelligence artificielle.

En date de décembre 2021, les grappes d'innovation du Canada avaient déjà approuvé plus de 415 projets d'une valeur de plus de 1,9 milliard de dollars avec 1 840 partenaires. Ces projets ont été soutenus grâce à un coinvestissement du gouvernement et de l'industrie, dans 11 provinces et territoires. Ensemble, elles ont également généré plus de 850 nouveaux droits de propriété intellectuelle.

Il est maintenant possible de tirer parti du succès de ce modèle afin de renforcer les réseaux entre le secteur privé, le milieu universitaire et les gouvernements de manière à promouvoir l'innovation, à aider les entreprises à croître au Canada et à assurer la croissance de l'économie canadienne.

► Le budget de 2022 propose de fournir 750 millions de dollars sur six ans, à compter de 2022-2023, pour soutenir la croissance et le développement des grappes d'innovation mondiales du Canada. S'appuyant sur le succès qu'elles ont connu à ce jour, ces grappes élargiront leur présence nationale et collaboreront pour accroître leur impact, notamment grâce à des missions conjointes conformes aux priorités clés du gouvernement, comme la lutte contre les changements climatiques et la lutte contre les perturbations des chaînes d'approvisionnement. Afin de maximiser l'incidence de ce financement et de s'assurer qu'il correspond aux besoins de l'industrie et du gouvernement, on le répartira entre les cinq grappes par voie de concours.

Renouveler le Partenariat canadien pour l'agriculture

Le secteur agricole et agroalimentaire est une pierre angulaire de l'économie canadienne depuis des générations. Les Canadiens et le monde dépendent des agriculteurs canadiens pour les nourrir, une tâche encore plus importante aujourd'hui étant donné l'insécurité alimentaire mondiale croissante découlant de l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie.

Le *Partenariat canadien pour l'agriculture* est un ensemble complet de mesures de soutien offertes par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Chaque année, ces programmes fournissent 600 millions de dollars pour soutenir l'innovation, la durabilité, la compétitivité et le développement des marchés dans le domaine agricole. Le cadre comprend aussi un ensemble complet de programmes de gestion des risques d'entreprise, dont les dépenses moyennes atteignent environ 2 milliards de dollars par année, pour aider les agriculteurs canadiens à gérer les marchés volatils et les catastrophes.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travailleront ensemble au cours de la prochaine année pour renouveler les programmes selon le prochain cadre stratégique pour l'agriculture qui débutera en 2023.

2.3 Investir dans la propriété intellectuelle et la recherche

Investir dans la propriété intellectuelle et la recherche et protéger celles-ci constitue des éléments importants de la création d'une économie novatrice.

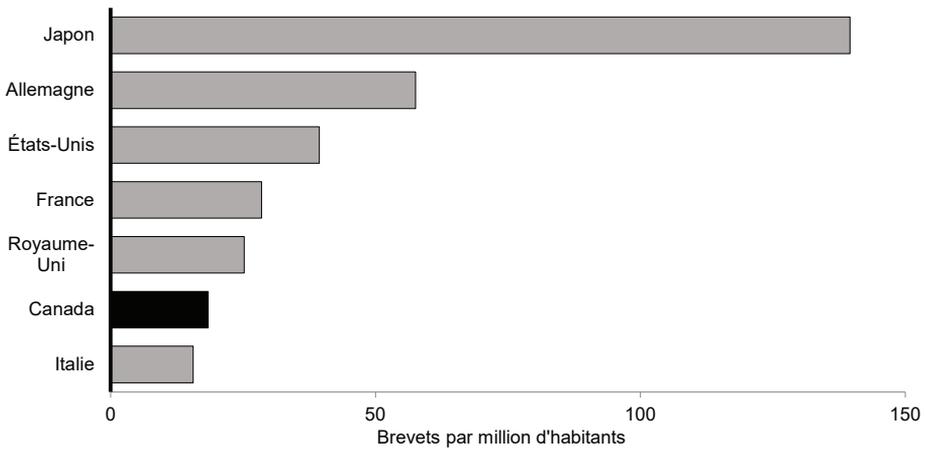
Répondant à la demande de ceux qui cherchent à innover, le budget de 2022 aide à protéger et à élargir la propriété intellectuelle et la recherche, à attirer des chercheurs de premier plan, à faire progresser les priorités essentielles de la recherche et à renforcer la sécurité des établissements de recherche au Canada.

Bâtir un régime de propriété intellectuelle de calibre mondial

Les entreprises qui détiennent des brevets connaissent une croissance plus rapide et paient des salaires supérieurs. Le Canada accuse toutefois un retard en ce qui concerne le nombre de brevets détenus par rapport à d'autres pays auxquels il fait concurrence pour attirer l'investissement et assurer la croissance de l'économie.

Depuis 2015, le gouvernement fédéral a pris d'importantes mesures pour améliorer le rendement du Canada au chapitre de la propriété intellectuelle, notamment dans le cadre du lancement de la Stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle, en 2018, ainsi que des programmes de renforcement et d'aide en matière de propriété intellectuelle annoncés dans le budget de 2021.

Graphique 2.5
Nombre de brevets par habitant, 2018



Source : Organisation de coopération et de développement économiques, Principaux indicateurs de la science et de la technologie

- Afin de bâtir un régime de propriété intellectuelle de calibre mondial, le budget de 2022 propose de s'appuyer sur des investissements précédents et de fournir 96,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et 22,9 millions par la suite :
- Un financement de 47,8 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2023-2024, et de 20,1 millions par la suite, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada afin de lancer une nouvelle plateforme nationale de passage du laboratoire au marché pour aider les étudiants diplômés et les chercheurs à commercialiser leur travail;
 - Un financement de 35 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, pour Affaires mondiales Canada et son programme CanExport en vue d'aider les entreprises canadiennes à protéger leur propriété intellectuelle sur les marchés étrangers;
 - Un financement de 10,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et de 2 millions par la suite, pour permettre à Innovation, Sciences et Développement économique Canada de lancer une enquête visant à évaluer les investissements antérieurs du gouvernement dans les sciences et la recherche et la façon dont les connaissances acquises dans les établissements postsecondaires produisent des résultats commerciaux;
 - Un financement de 2,4 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et de 0,6 million par la suite, pour Innovation, Sciences et Développement économique Canada en vue d'élargir l'utilisation d'ExplorerPI, le marché de la propriété intellectuelle du Canada, de sorte que la propriété intellectuelle du secteur public soit davantage utilisée pour aider les entreprises canadiennes;

- Un financement de 0,8 million de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et de 0,2 million par la suite, pour Innovation, Sciences et Développement économique Canada en vue d'élargir le programme de cliniques juridiques sur la propriété intellectuelle, qui permettra d'accéder plus facilement aux services de propriété intellectuelle de base.

L'examen stratégique des programmes de propriété intellectuelle annoncé dans le budget de 2021 est en cours. S'il y a lieu, le gouvernement fédéral a l'intention de renforcer les conditions de propriété intellectuelle pour favoriser la croissance de la propriété intellectuelle et la conserver au Canada.

Le gouvernement entreprendra également un examen afin de trouver d'autres moyens de bâtir des entreprises novatrices qui appuient la compétitivité du Canada, de maintenir la propriété intellectuelle au Canada et d'attirer des talents et des investissements du monde entier. En particulier, le gouvernement examinera et cherchera à obtenir des conseils pour déterminer s'il serait pertinent d'adopter un régime privilégié des brevets et d'autres mesures visant à promouvoir la croissance de la propriété intellectuelle et à la conserver au Canada.

Protéger la recherche canadienne des menaces étrangères

La recherche et la propriété intellectuelle du Canada peuvent être une cible intéressante pour d'autres agences de renseignement étrangères qui cherchent à faire progresser leurs propres intérêts économiques, militaires ou stratégiques. Les Lignes directrices en matière de sécurité nationale pour les partenariats de recherche, élaborées en collaboration avec le Groupe de travail mixte du gouvernement du Canada et des universités en juillet 2021, aident à protéger la recherche financée par le gouvernement fédéral.

► Afin de mettre en œuvre pleinement ces lignes directrices, le budget de 2022 propose de fournir 159,6 millions de dollars, à compter de 2022-2023, et 33,4 millions par la suite, comme suit :

- Un financement de 125 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et de 25 millions par la suite pour le Fonds de soutien à la recherche, en vue de renforcer la capacité des établissements postsecondaires à cerner, à évaluer et à atténuer les risques pour la sécurité de la recherche;
- Un financement de 34,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et de 8,4 millions par la suite en vue d'accroître la capacité du Canada de protéger sa recherche et d'établir un centre de la sécurité de la recherche qui fournira des conseils et une orientation directement aux établissements de recherche.

Embaucher davantage de chercheurs éminents

Le gouvernement fédéral a créé le Programme des chaires de recherche du Canada (PCRC) en 2000 pour augmenter le nombre de chercheurs de calibre mondial au Canada. Aujourd'hui, on compte plus de 2 200 chaires de recherche du Canada qui aident les universités à diriger des recherches de calibre mondial. Une évaluation approfondie du PCRC est en cours et devrait se terminer à l'automne 2022. Des investissements futurs dans le PCRC et sa modernisation seront examinés à la suite de l'évaluation.

Pour compléter le PCRC, le Programme de chaires d'excellence en recherche du Canada attire et maintient un corps professoral de recherche de haut niveau dans le domaine des sciences et de la technologie.

- Le budget de 2022 propose de verser 38,3 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2023-2024, et 12,7 millions par la suite aux conseils subventionnaires fédéraux afin d'ajouter de nouvelles chaires d'excellence en recherche du Canada recrutées à l'échelle internationale dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques. Ce financement soutiendra l'ajout de 12 à 25 nouvelles chaires d'excellence en recherche du Canada, ce qui renforcera l'avantage concurrentiel du Canada en tant que destination de choix pour les chercheurs de calibre mondial.

Accroître la présence du Canada dans l'espace

Le budget de 2019 a annoncé un investissement de 1,9 milliard de dollars sur 24 ans pour construire et exploiter le système Canadarm3 pour la station spatiale lunaire Gateway dirigée par la NASA.

Canadarm3 est un système robotique intelligent qui utilisera des logiciels de pointe et l'intelligence artificielle pour effectuer des tâches sur la station spatiale Lunar Gateway pendant qu'elle orbite autour de la Lune.

Une vaste gamme d'entreprises canadiennes joueront aussi un rôle dans la chaîne d'approvisionnement du système Canadarm3, ce qui créera et permettra de maintenir environ 630 emplois de haute qualité pour les Canadiens au cours d'une période de 12 ans, amorcée en 2019-2020.

En décembre 2020, le Canada et les États-Unis ont signé un traité qui garantissait l'utilisation de la station lunaire Gateway par le Canada à des fins scientifiques et d'innovation, ainsi que des vols d'astronautes canadiens jusqu'à la Lune. Cela comprendra la participation d'astronautes canadiens à Artemis II, la première mission habitée dans les environs de la Lune depuis 1972, ce qui ferait du Canada le deuxième pays seulement à envoyer un humain dans l'espace profond.

- Le budget de 2022 annonce que le gouvernement entend présenter des modifications législatives et de nouvelles lois nécessaires pour permettre au Canada de participer à la station spatiale lunaire Gateway, y compris la ratification du traité Canada-États-Unis sur la station spatiale lunaire Gateway et la construction du Canadarm3.

Maximiser le potentiel du Conseil national de recherches du Canada

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) offre un réseau d'installations de recherche et d'installations techniques à l'échelle du Canada à l'appui de collaboration entre les entreprises, le gouvernement et les universités.

Le budget de 2022 annonce que le gouvernement explorera de nouvelles façons de mieux intégrer les chercheurs universitaires et les partenaires commerciaux de premier plan, et de moderniser le CNRC afin de mieux inventer, remettre en question, innover et prospérer.

Des renseignements supplémentaires seront fournis en même temps que des précisions sur la création de la nouvelle agence d'innovation et d'investissement.

Accorder un financement aux chercheurs des communautés noires

Une communauté de recherche diversifiée et inclusive mène à de meilleures recherches et à de meilleures données scientifiques. Les programmes de bourses d'études et de perfectionnement des conseils subventionnaires fédéraux, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le Conseil de recherches en sciences humaines et les Instituts de recherche en santé du Canada, offrent aux étudiants-chercheurs le soutien dont ils ont besoin pour poursuivre des recherches et des activités scientifiques, et pour obtenir de bons emplois. Cependant, les chercheurs des communautés noires sont moins nombreux à recevoir ces subventions et ces bourses d'études et de perfectionnement. Afin d'aider à accroître les possibilités offertes aux chercheurs canadiens des communautés noires :

- Le budget de 2022 propose de fournir 40,9 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et 9,7 millions de dollars par la suite, aux conseils subventionnaires fédéraux afin d'appuyer l'octroi de bourses d'études et de perfectionnement ciblées à des chercheurs étudiants des communautés noires prometteurs.

Financer la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique

En tant que plaque tournante des sciences et de la technologie dans le Nord canadien, la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique est conçue pour être une installation scientifique de calibre mondial dans l'Arctique éloigné qui renforce le leadership du Canada sur les questions touchant l'Arctique.

- Le budget de 2022 propose de verser 14,5 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, avec un amortissement restant de 8,4 millions de dollars et 2,5 millions de dollars par la suite, pour appuyer l'achèvement et l'exploitation de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique.

2.4 Stimuler l'investissement et la croissance des petites entreprises

Les petites et moyennes entreprises du Canada sont au cœur de l'économie et des communautés canadiennes. Elles caractérisent les rues principales et les quartiers dans les villes et les villages, tant en milieu urbain que rural. Il est avantageux pour le Canada de les aider à innover et à croître, maintenant et pour les décennies à venir.

Le budget de 2022 vise à éliminer les obstacles à la croissance des petites entreprises. Cela comprend la réduction des frais de carte de paiement pour les commerçants.

Le budget de 2022 aidera également les entreprises canadiennes à profiter au maximum des occasions commerciales mondiales tout en protégeant mieux ces entreprises contre la concurrence déloyale.

Réduire les frais de transaction liés aux cartes de crédit

Les frais de transaction par carte de paiement peuvent augmenter le coût d'exploitation des petites entreprises canadiennes. Comme il a été annoncé dans le budget de 2021, le gouvernement fédéral s'est engagé à réduire le coût des frais liés aux cartes de crédit d'une manière que cela profite aux petites entreprises et qui protège les points de récompense existants pour les consommateurs. À cette fin, le gouvernement poursuivra les consultations en cours avec des intervenants afin de trouver des solutions pour réduire le coût des frais pour les commerçants.

Renforcer les systèmes canadiens de recours commerciaux et de recettes

Un système de recours commerciaux solide et accessible protège les travailleurs et les entreprises du Canada, tandis que des systèmes de recettes efficaces assurent une mise en application effective des flux d'échanges commerciaux.

- Le budget de 2022 annonce que le gouvernement entend apporter des modifications à la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* et à la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur* afin de renforcer le système canadien de recours commerciaux en veillant à assujettir les marchandises faisant l'objet de commerce déloyal à des droits antidumping ou compensateurs et à améliorer la participation des travailleurs.
- Le budget de 2022 propose de fournir 4,7 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et 1,1 million de dollars par la suite, à l'Agence des services frontaliers du Canada pour créer une unité de consultation sur les recours commerciaux qui aidera les entreprises, en mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises.
- Le gouvernement propose également d'apporter des modifications à la *Loi sur les douanes* afin de mettre en œuvre les paiements électroniques et de clarifier la responsabilité des importateurs pour ce qui est des droits et des taxes.

Fiducies collectives des employés

Les fiducies collectives des employés encouragent la propriété collective des entreprises par les employés et facilitent la transition des entreprises privées vers les employés. Le budget de 2021 annonçait que le gouvernement collaborerait avec les intervenants pour examiner les obstacles à la création de telles fiducies au Canada.

Ces consultations ont révélé que le principal obstacle à la création de fiducies collectives des employés au Canada était l'absence d'un mécanisme de fiducie précis en vertu des lois fiscales actuelles, adapté aux exigences de ces structures.

- Le budget de 2022 propose de créer la fiducie collective des employés, un nouveau type de fiducie exclusif, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, pour appuyer la propriété des employés.

Le gouvernement continuera de collaborer avec des intervenants afin de parachever l'élaboration de règles pour la fiducie collective des employés et d'évaluer les obstacles qui subsistent à la création de ces fiducies.

Mobiliser le secteur du cannabis

Le secteur du cannabis légal étant un secteur de l'économie canadienne relativement nouveau, il est important que le gouvernement fédéral et tous les intervenants comprennent clairement les défis auxquels il fait face et les possibilités qui s'offrent à lui.

- Le budget de 2022 propose de lancer une nouvelle table stratégique sur le cannabis qui maintiendra un dialogue continu avec les entreprises et les intervenants du secteur du cannabis. Ce dialogue sera dirigé par le ministère de l'Innovation, Sciences et Développement économique, et donnera au gouvernement l'occasion d'entendre les dirigeants de l'industrie et de trouver des moyens de travailler ensemble pour faire croître le secteur du cannabis légal au Canada.

Cet engagement s'ajoute aux changements proposés au cadre des droits d'accise sur le cannabis, qui sont détaillés dans les tableaux de renseignements supplémentaires sur les mesures fiscales.

2.5 Soutenir la relance et la croissance dans les secteurs touchés

Les changements dans le commerce mondial, ou d'autres perturbations, peuvent avoir des conséquences importantes pour les entreprises canadiennes, et pour les familles canadiennes qui en dépendent. C'est particulièrement le cas pour les secteurs qui dépendent de conditions prévisibles en ce qui concerne le marché et les frontières, comme l'agriculture et le tourisme.

Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour réduire au minimum les répercussions de ces défis sur les entreprises et les industries lorsqu'ils surviennent, et pour les aider à se rétablir et à croître par la suite.

Le budget de 2022 prend des mesures nécessaires pour soutenir la résilience de ces secteurs importants et investir dans leur succès à long terme.

Les prochaines étapes en vue du projet de train à grande fréquence

Le train à grande fréquence pourrait permettre d'offrir un transport écologique, plus rapide, plus régulier et plus fiable entre Toronto et Québec, le corridor de transport le plus achalandé au Canada. Le gouvernement fédéral a recours à l'expertise de calibre mondial des entreprises du secteur privé pour la planification et la conception de ce projet potentiel.

- Le budget de 2022 propose d'accorder 396,8 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, à Transports Canada et à Infrastructure Canada pour les étapes de planification et de conception à l'appui du train à grande fréquence entre Toronto et Québec.

Investir dans les gares ferroviaires et les centres d'entretien de VIA Rail

En 2019, 4,8 millions de passagers ont emprunté les trains de VIA Rail dans le corridor Windsor-Québec. La demande de services ferroviaires voyageurs a été fortement touchée par la pandémie de COVID-19, mais l'achalandage dans les trains de VIA est maintenant en hausse, et nous nous attendons à ce qu'il continue d'augmenter à mesure que le pays sort de la pandémie. Toutefois, bon nombre des centres d'entretien et des gares de VIA Rail datent de plusieurs décennies et ont besoin d'investissements importants pour assurer la qualité du service ferroviaire que les Canadiens méritent.

- Le budget de 2022 propose d'accorder 42,8 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2023-2024, avec 169,4 millions en amortissement restant, à VIA Rail Canada pour construire, entretenir et moderniser des gares et des centres d'entretien dans le corridor Windsor-Québec.

Soutenir l'industrie de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard

La détection de la galle verruqueuse de la pomme de terre à l'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) a perturbé les ventes de pommes de terre aux États-Unis et menacé les moyens de subsistance des habitants de l'Île, qui comptent sur le fait de pouvoir exporter leurs pommes de terre de calibre mondial. Le gouvernement fédéral réalise des progrès en vue de pouvoir offrir de nouveau les pommes de terre de l'Î.-P.-É. sur le marché américain. À mesure que ce travail se poursuit, le gouvernement continuera d'appuyer l'industrie de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, et l'Agence canadienne d'inspection des aliments poursuivra ses efforts pour prévenir la propagation de la galle verruqueuse de la pomme de terre à l'Île-du-Prince-Édouard.

- Le budget de 2022 propose d'accorder un total de 16 millions de dollars sur deux ans, selon la comptabilité de caisse, à compter de 2022-2023 à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique par l'intermédiaire du Fonds pour l'emploi et la croissance afin d'appuyer les investissements à long terme et d'aider à stabiliser le secteur de la pomme de terre et la chaîne d'approvisionnement de l'Île-du-Prince-Édouard.
- Le budget de 2022 propose aussi de fournir un financement de 12 millions de dollars de sur deux ans, à compter de 2022-2023, à l'Agence canadienne d'inspection des aliments afin qu'elle accélère l'enquête sur la détection la plus récente de galle verruqueuse de la pomme de terre pour prévenir sa propagation et permettre la reprise du commerce avec les États-Unis dès que possible.

Accorder une indemnisation complète et équitable aux secteurs soumis à la gestion de l'offre

Grâce aux importants accords commerciaux négociés par le gouvernement fédéral depuis 2015, le Canada a maintenant des accords commerciaux avec les deux tiers des économies mondiales et est le seul pays à avoir libre accès aux marchés de l'ensemble des pays membres du G7 et de l'Union européenne. Le libre-échange crée de bons emplois pour les Canadiens et aidera l'économie et les entreprises du pays à continuer de croître pendant des décennies.

Dans le cadre de ces accords, y compris le nouvel Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le Canada a offert à ses partenaires commerciaux un accès accru aux marchés des produits laitiers, de la volaille et des œufs.

Depuis 2016, le gouvernement fédéral a fourni 2,7 milliards de dollars pour indemniser les agriculteurs à la suite de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste. Les transformateurs de produits laitiers, de volaille et d'œufs ont également reçu 392,5 millions en indemnisation.

En collaboration avec des représentants du secteur, le gouvernement annoncera une indemnisation complète et équitable pour le secteur soumis à la gestion de l'offre dans le contexte du nouvel ALENA dans la mise à jour économique et budgétaire de l'automne 2022.

Appuyer le secteur du tourisme du Canada

En 2019, après cinq années de croissance consécutives, le secteur du tourisme pré-pandémique a généré 105 milliards de dollars en dépenses au Canada. Il demeure une source d'emploi et un facteur économique important, surtout pour les jeunes et les Canadiens en zones rurales.

Les mesures de santé publique et la fermeture des frontières imposées dès le début de la pandémie ont frappé de plein fouet les travailleurs et les entreprises de l'industrie du tourisme.

À ce jour, le secteur du tourisme et de l'accueil a reçu un montant estimé à 23 milliards de dollars en soutien dans le cadre des programmes d'urgence du gouvernement fédéral.

Le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil, offert jusqu'en mai 2022, a été lancé en vue de fournir un appui par l'intermédiaire de subventions salariales et de subventions pour le loyer aux organismes des secteurs du tourisme et de l'accueil. Le Programme de soutien en cas de confinement local permet aussi de s'assurer que les organisations ont l'appui nécessaire pour les aider à surmonter les répercussions des nouveaux confinements et des restrictions de capacité.

Le taux de vaccination élevé au Canada et la levée des restrictions de voyage procurent un immense soulagement au secteur, ce qui lui permet de remonter peu à peu la pente. Afin de continuer de soutenir le secteur du tourisme, le ministre du Tourisme travaillera de concert avec l'industrie touristique,

ses homologues provinciaux et territoriaux et des exploitants touristiques autochtones en vue d'élaborer une nouvelle stratégie fédérale pour la croissance du tourisme après la pandémie, qui déterminera la voie à suivre sur les plans de la croissance, de l'investissement et de la stabilité.

Dans le cadre de ces efforts et pour s'assurer que les entreprises autochtones participent à la relance, le budget de 2022 propose deux mesures importantes :

- Le budget de 2022 propose d'accorder 20 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, à l'appui d'un nouveau fonds pour les entreprises touristiques autochtones qui aidera l'industrie touristique autochtone à se remettre de la pandémie et à se positionner pour une croissance durable à long terme.
- Le budget de 2022 propose également de verser 4,8 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2022-2023, à l'Association touristique autochtone du Canada afin d'appuyer ses activités pendant qu'elle continue d'aider l'industrie touristique autochtone à se reconstruire et à se remettre de la pandémie.

Ces mesures s'appuient sur d'autres mesures de soutien continu offertes au secteur, y compris un soutien de 1 milliard de dollars fourni par l'intermédiaire de programmes annoncés dans le budget de 2021, comme le Fonds d'aide au tourisme et l'Initiative d'appui aux grands festivals et événements. Selon les estimations, 750 millions de ces fonds devraient être utilisés pour soutenir le secteur en 2022-2023. Destination Canada devrait aussi dépenser plus de 48 millions pour des campagnes de marketing aux États-Unis afin d'attirer davantage de visiteurs et d'accroître l'activité économique.

Appuyer des communautés rurales dynamiques

Les communautés rurales du Canada sont un moteur de croissance économique et accueillent un vaste éventail de secteurs, par exemple l'agriculture, l'exploitation minière et le tourisme. Pour soutenir cette croissance, le gouvernement fédéral a annoncé une gamme importante de programmes et d'initiatives qui viennent en aide aux Canadiens qui vivent et travaillent dans les communautés rurales, notamment :

- un financement de 2,75 milliards de dollars pour le Fonds pour la large bande universelle en vue d'améliorer l'accès à Internet haute vitesse dans les régions rurales et éloignées;
- un financement de 2 milliards de dollars pour le Fonds d'aide et de relance régionale, lequel a aidé les entreprises locales durant la pandémie par l'entremise des agences de développement régional;
- un financement de 2,7 milliards de dollars, depuis 2016, pour indemniser les agriculteurs dans le cadre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne et de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste;
- un financement de 1 milliard de dollars pour revitaliser l'industrie du tourisme;
- un montant de 392,5 millions de dollars en indemnisation pour les transformateurs de produits laitiers, de volaille et d'œufs;
- un financement de 101 millions de dollars pour aider le secteur viticole du Canada à s'adapter aux défis actuels et émergents;
- un financement de 100 millions de dollars provenant des produits de la tarification de la pollution retournés directement aux agriculteurs dans les provinces assujetties au système fédéral.

Le budget de 2022 annonce aussi d'autres mesures pour aider les Canadiens vivant dans des communautés rurales, notamment :

- un financement de 26,2 millions de dollars pour accroître le montant de remise des prêts d'études des médecins et du personnel infirmier qui travaillent dans les communautés rurales et éloignées;
- un financement de 3,8 milliards de dollars sur huit ans pour lancer la première stratégie sur les minéraux critiques du Canada, qui créera des emplois dans les communautés rurales d'un bout à l'autre du pays;
- un financement de 346,1 millions de dollars pour former 1 000 pompiers et leur fournir du nouveau matériel, et de 169,9 millions pour créer un nouveau système de satellite de surveillance des incendies de forêt;
- un financement de 4 milliards de dollars sur cinq ans pour un nouveau fonds pour accélérer la construction de logements en vue d'aider les municipalités, y compris les petites communautés et les communautés rurales, à construire 100 000 nouveaux logements;
- un financement de 29,3 millions de dollars pour créer un modèle de l'employeur de confiance et réduire les formalités administratives afin d'améliorer l'accès au Programme des travailleurs étrangers temporaires, et de 48,2 millions pour créer un nouveau programme des travailleurs étrangers temporaires simplifié pour les employeurs dans le domaine agricole et de la transformation du poisson;
- un financement de 55 millions de dollars pour améliorer et entretenir le Sentier transcanadien;
- un financement de 470 millions de dollars pour aider les agriculteurs à réduire les émissions grâce à l'élargissement du Fonds d'action à la ferme pour le climat;
- tripler la taille du Programme des technologies propres en agriculture au moyen d'un supplément de 329 millions de dollars.

Chapitre 2

Une économie forte, en croissance et résiliente en millions de dollars

	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	Total
2.1. Diriger la croissance économique et l'innovation	0	11	364	410	435	440	1 660
Lancer un fonds de croissance du Canada de classe mondiale	0	10	300	400	400	400	1 510
<i>Moins : Fonds prévus dans le cadre financier actuel</i>	0	-10	-300	-400	-400	-400	-1 510
Créer une agence canadienne d'innovation et d'investissement	0	1	199	250	275	275	1000
Réduction de l'impôt pour les petites entreprises canadiennes en croissance	0	10	165	160	160	165	660
2.2. Soutenir la croissance économique et des chaînes d'approvisionnement stables	0	187	644	734	737	726	3 029
Stratégie canadienne sur les minéraux critiques – Investissement dans les infrastructures	0	0	214	214	214	214	857
Crédit d'impôt pour l'exploration des minéraux critiques	0	65	45	110	90	90	400
Stratégie canadienne sur les minéraux critiques – Données intégrées	0	8	15	18	18	18	77
Stratégie canadienne sur les minéraux critiques – Fonds stratégique pour l'innovation	0	0	0	17	44	101	162
Stratégie canadienne sur les minéraux critiques – Recherche, développement et déploiement de technologies	0	20	20	35	35	35	144
Stratégie canadienne sur les minéraux critiques – Centre d'excellence sur les minéraux critiques	0	0	0	4	4	4	11
Stratégie canadienne sur les minéraux critiques – Appuyer les processus réglementaires dans le Nord	0	5	5	5	5	5	25
Stratégie canadienne sur les minéraux critiques – Leadership mondial en matière de minéraux critiques	0	8	13	13	13	13	62
Améliorer les infrastructures des chaînes d'approvisionnement	0	63	161	138	134	109	603
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	0	-2	-4	-4	-4	-4	-19

	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	Total
Renforcer l'industrie des semi-conducteurs du Canada	0	3	3	18	18	0	40
Assurer la croissance des petites et moyennes entreprises canadiennes axées sur la santé	0	10	10	5	5	0	30
Appuyer les grappes d'innovation du Canada	0	8	162	162	163	142	637
2.3. Investir dans la propriété intellectuelle et la recherche	0	45	56	77	83	89	350
Bâtir un régime de propriété intellectuelle de calibre mondial	0	9	13	20	25	30	97
Protéger la recherche canadienne des menaces étrangères	0	29	31	32	33	34	160
Embaucher davantage de chercheurs éminents	0	0	0	13	13	13	38
Accorder un financement aux chercheurs des communautés noires	0	4	8	9	10	10	41
Financer la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique	0	3	3	2	3	3	14
2.4. Stimuler l'investissement et la croissance des petites entreprises	0	0	0	0	0	0	1
Renforcer les systèmes canadiens de recours commerciaux et de recettes – Unité de consultation sur les recours commerciaux	0	1	1	1	1	1	5
Renforcer les systèmes canadiens de recours commerciaux et de recettes – Clarifier la responsabilité pour les montants dus sur les importations	0	0	-1	-1	-1	-1	-4
2.5. Soutenir la relance et la croissance dans les secteurs touchés	0	95	348	10	14	14	482
Les prochaines étapes en vue du projet de train à grande fréquence	0	74	323	0	0	0	397
Investir dans les gares ferroviaires et les centres d'entretien de VIA Rail	0	0	4	10	14	14	43
Soutenir l'industrie de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard	0	10	10	0	0	0	20
<i>Moins : Fonds provenant des ressources ministérielles actuelles</i>	0	-1	-1	0	0	0	-2
Appuyer le secteur du tourisme du Canada	0	13	12	0	0	0	25

	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	<i>Total</i>
Chapitre 2 – Incidence budgétaire	0	339	1 412	1 232	1 270	1 270	5 522
Faire avancer les investissements dans les infrastructures canadiennes – Rajustement du profil de financement du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada	-127	-201	-761	-1 226	-1 956	-2 072	-6 342

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.